

Fait en

exemplaires. Chaque Partie ayant un intérêt distinct reconnaissant en avoir reçu un original dument signé, un exemplaire original laissé au Locataire étant destiné à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines pour enregistrement et un autre exemplaire étant à retourner avec cachet d'enregistrement au Bailleur. Le dernier exemplaire est destiné à l'Agent.

Signer et parapher l'ensemble des documents édités ce jour ayant seule valeur d'originaux.

LE BAILLEUR
ou son mandataire

LE LOCATAIRE
Lu et approuvé, signature

L'AGENCE
Nom et prénom

